



CONTRE LE CANCER

Le 14 octobre 2018 à 08 heures 30

Journée Sport pour tous au bénéfice de la ligue contre le cancer

Inscription: 3 €



Actualités de la commune

Hommages

Les dates à retenir

Rappel législation

Infos pratiques

Bulletin municipal septembre 2018

Mairie

d 'Escoussans

6 le bourg 33670 ESCOUSSANS Tél: 05 56 23 47 41 Fax: 05 56 23 42 53

mairie.escoussans@orange.fr

www.mairie-escoussans.jimdo.com

Ouverture du secrétariat :

Mardi et jeudi de 9h à 17h30.

Permanence du Maire jeudi de 16h30 à 17h30.

tous

Dimanche 14 octobre : journée Sport pour tous.
Vendredi 09 novembre : présentation proje

Dates à retenir :

- Vendredi 09 novembre : présentation projet CAB.
- ♦ Dimanche 11 novembre : commémoration du centenaire de la guerre 1914/1918.
- Dimanche 16 décembre : arbre de Noël des enfants.

Rappels législation:

Chaque personne doit être équipée d'une boîte aux lettres aux normes et y faire paraître clairement, le nom ou les noms de famille de chaque personne ainsi que son adresse ou son numéro de rue ou de lieudit car :

- sécurise le courrier et facilite la tache du facteur,
- facilite une recherche potentielle de secours d'urgences (pompiers, SAMU...),
- sert à localiser facilement les résidents du foyer.

Faits divers :

Courant mai 2018, des actions de vandalisme et de vols sur des panneaux et signalisation de voirie ont été commis. La commune a déposé plainte. La gendarmerie a ouvert une enquête. Le coût du rachat de panneaux et la remise en état de la signalisation s'élève à 1 500 €.

Début septembre 2018, les 2 boîtes aux lettres de la mairie ont été détruites. Acte gratuit : NON !!! Encore 50 € de frais supplémentaire.

Téléphonie et internet :

En prévision de l'installation de la fibre optique en remplacement du réseau cuivre sur nos lignes anciennes, nous demandons expressément aux propriétaires riverains de voies communales de procéder à l'élagage ou l'abattage des végétaux (arbres, haies...) pouvant nuire aux travaux de remplacement des câbles téléphonique pour que la fibre puisse être amenée à chaque foyer.

La règlementation en vigueur sera appliquée en cas de non respect de celle-ci sous un délais de 24 mois.

Les gros chantiers votés de l'année 2018 :

- Mise en sécurité et reconstruction d'un partie du mur d'enceinte du cimetière de l'église Saint Seurin pour un coût de 26 856.50 € TTC.
- Nettoyage et réfection de la surface de jeu du court de tennis pour un montant de 4 392 € TTC.
- Travaux de voirie, 35 000 € TTC engagés.

Convention d'Aménagement de Bourg:

Une Convention d'Aménagement de Bourg vient d'être signée avec le département pour un accompagnement financier et technique. Une année de réflexion et de travail pour définie et aboutir sur ce projet important : remise en question des besoins communaux, mise en accessibilité et conformité des bâtiments, création d'un hotspot internet en libre accès, d'un accueil d'urgence canicule et un réaménagement du centre bourg.

La sécurité routière sera renforcée, les abords des bâtiments communaux re paysagés pour que notre village ne tombe pas en désuétude et se tourne résolument vers l'avenir.

Une réunion publique d'information sur l'ensemble du projet sera organisée le vendredi 09 novembre 2018 à 18h à la salle des fêtes.

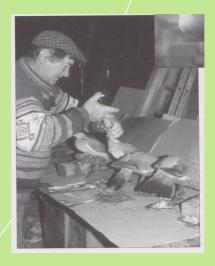


La convention de bourg a été signée par Jean-Luc GLEYZE avec (de g à d) : Laurence HARRIBEY, Marie-Claude AGULLANA, Guy MORENO et Jean-Jacques CHATELIER. (photo Sud-Ouest)

Hommages:

À Monsieur Robert LÉGLISE, décédé le 30 mars 2018, figure incontournable d'Escoussans et cantonnier municipal pendant plusieurs décennies. Robert laisse le souvenir d'un homme dévoué dans le cadre de son emploi communal. Il repose désormais au cimetière d'Escoussans.

À Monsieur Jean-Michel RIOT, décédé le 31 juillet 2018. Un personnage à part entière, reconnu et aimé de tous. Artisan charpentier et conseiller municipal et paloumayre. Les escoussanais et habitants du canton se souviendrons toujours de Michel.



Journée Sport pour tous du dimanche 14 octobre :

Inscription : 3 € avec remise du plan du circuit pédestre. (un trésor est à découvrir lors de la marche, des indices vous serons fournis à l'inscription).

08h30 : accueil des participants devant la mairie. Avec petit déjeuner offert.

09h30 : départ pour la marche.

12h00 : retour esplanade mairie avec repas auberge espagnole et food truck.

Dans l'après-midi, animations ludiques et sportives :

- randonnée e-moto.
- pétanque.
- Jeu d'adresse nordique.
- Cours de danse.
- Tir à l'arc.

Le montant des inscriptions sera reversé à l'association de la ligue contre le cancer. Une personne sera présente pour parler de l'association, répondre à vos questions et vous renseigner sur l'action menée par la ligue.







Adresses utiles

CdC convergence Garonne

12 rue du Maréchal-Leclerc-de-Hauteclocque 33720 PODENSAC 05.56.76.38.00

www.convergence-garonne.fr Lundi ouvert de 9h à 13h.

Mardi: accueil téléphonique de 9h à 12h30. Mercredi: ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Jeudi: ouvert de 13h30 à 17h.

Vendredi : accueil téléphonique de 9h à 12h30, ouvert de 13h30 à 16h.

Portage des repas à domicile

Pôle social et familial

9 rue Claude Bouchet 33410 CADILLAC

05.56.76.93.74 Prix du repas : 6,50 €

SEMOCTOM

9 route d'Allégret 33670 SAINT-LÉON

05.57.34.53.20

www.semoctom.com

Du lundi au vendredi de 9h à 17h. Déchetterie de Beguey

12 ZA de Boisson 33410 BEGUEY

05.56.76.93.32

Lundi : 9h15 à 17h et du mardi au samedi de 9h15 à 13h et de 13 h40 à 17h.

Dépôt de tous matériaux gratuit jusqu'à 250kg, au-delà, 0.15 € le kg.

Pour le cyclable, pas de seuil.

Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement du Bassin Versant de lOeuille Mairie de Arbis

05.56.23.62.30

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau potable des 2 Rives

11 Place Gambetta 33720 PODENSAC

05.57.98.39.75

Www.sieades2rives.fr

Contact @siea2rives.fr

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Vendredi de 8h30 à 12h.